LE CERTIFICAT MÉDICAL?

- **De quand doit-il être daté**? Cette saison, plus besoin de certificat médical pour les mineur! et tous les 3 ans pour les adultes. Il vous faudra juste remplir le questionnaire de la FFBB. Sauf si vous souhaitez faire un surclassement ou à la demande du club.
- Tous les joueurs U17 (nés en 2008 et 2007) devront faire une demande de sur-classement.

LE FORMULAIRE E-LICENCE de la FFBB?

- Qu'est-ce que c'est ? Jusqu'à présent, vous receviez ce formulaire pré-rempli, par mail, après votre inscription sur notre site. Vous deviez alors l'imprimer et nous le ramener en main propre et c'est ensuite le club qui se chargeait de le transmettre à la FFBB. Aujourd'hui c'est vous qui réalisez directement cette étape, sans avoir à l'imprimer.
- Quand et comment dois-je saisir ma e-licence? Après vous être pré-inscrit sur notre site, vous recevez dans les 48h un mail de la FFBB. Vous n'aurez qu'à cliquer sur le bouton bleu « Formulaire e-licence ».
- Je n'ai pas reçu le mail de la FFBB ? Comme souvent avec les mails, il se peut que celui-ci ai été dirigé vers votre boite Spam... Pensez à vérifier vos courriers indésirables donc.
- Quels sont les étapes de cette e-licence? Que dois-je faire ? Afin de vous orienter au mieux, voici les étapes que vous allez devoir suivre :
 - 1. Ouvrir le lien personnalisé reçu sur votre boîte mail en cliquant sur le bouton bleu « Formulaire E-Licence ».
 - 2. Indiquer sur la gauche de l'écran la date de naissance du licencié. Sélectionner les 2 images demandées. Cliquer sur « J'y Vais ».
 - 3. Vérifier ou compléter les informations concernant le licencié (Renouvellement, Mutation ou Création de Licence).
 - 4. Téléchargez sur la gauche de l'écran la photo du licencié si celle-ci n'apparait pas déjà.
 - 5. Choisir l'offre de pratique.
 - 6. Choisir l'assurance.
 - 7. Vérifier et Valider les informations renseignées.
 - 8. Compléter et Valider les différentes autorisations. Une fois votre licence vérifiée par nos soins, vous recevez alors un mail de confirmation de la FFBB et votre e-licence

LES ASSURANCES?

- Quelle assurance dois-je choisir? Les assurances indiquées sont celles-proposées par la FFBB. Libre à vous d'en sélectionner une, ou même aucune. Le club dispose lui d'une assurance civile classique mais qui ne couvre pas les frais de blessure qui pourrait survenir lors du jeu.
- Comment dois-je régler l'assurance choisie si elle est autre que l'option A? Il vous suffira d'ajouter le montant indiqué pour l'assurance choisie lors du paiement de votre cotisation.